

D. Oliver, *Matabele Land and the Victoria Falls*, append. V. — *Botany*.

Saccardo, *Michelia, commentarium mycologicum*, n° VIII.

M. le Président fait connaître à la Société les noms des membres des diverses Commissions nommées par le Conseil conformément au Règlement (1), dans sa séance du 5 janvier dernier, pour l'année 1883.

Ces Commissions sont composées de la manière suivante :

1° *Commission de comptabilité* : MM. E. Cosson, Ad. Larcher et E. Roze.

2° *Commission des archives* : MM. Duchartre, Eug. Fournier et A. Ramond.

3° *Commission du Bulletin* : MM. Bonnet, Bornet, Buffet, Cornu, E. Cosson, Duchartre, Eug. Fournier, P. Marès, Mer, Prillieux, Roze, Van Tieghem, et MM. les membres du Secrétariat.

4° *Comité consultatif, chargé de la détermination des plantes de France et d'Algérie soumises à l'examen de la Société* : MM. Bainier, Cornu, E. Cosson, Eug. Fournier, Franchet, Malinvaud, Petit, Poisson, et Rouy.

5° *Commission chargée de formuler une proposition relative au siège et à l'époque de la Session extraordinaire* : MM. Bonnet, Bonnier, Bornet, Burnat, Constans, E. Cosson, Flahault, Fournier, Malinvaud, Poisson, L. Olivier, Roze, J. Vallot et H. Vilmorin.

M. Duchartre présente à la Société, au nom de M. Chappellier, des pieds de *Crocus* en pleine floraison.

M. Malinvaud résume et lit en partie la communication suivante qu'il dépose sur le bureau :

RECHERCHES BOTANQUES DANS LES ALPES DE LA MAURIENNE,
par **M. Alfred CHABERT.**

Assez bien connue dans son ensemble, la végétation de la Savoie ne l'est pas dans tous ses détails. Aucune flore complète de ce pays n'a encore été publiée ; car on ne saurait regarder comme telle un ouvrage récemment paru, dont l'auteur s'est borné à des indications sommaires et n'a

(1) Voyez art. 19 et suivants. D'après l'article 25, « le Président et le Secrétaire général font partie de droit de toutes les Commissions ».

pas jugé opportun de reproduire celles des auteurs anciens : Allioni, Bellardi, De Candolle, etc., et celles plus nombreuses de divers botanistes modernes. Aussi certaines régions des plus riches, telles que les Alpes de Maurienne, ne sont-elles guère connues encore aujourd'hui que par la *Flore* d'Allioni. La difficulté des communications, le manque d'hôtels et même d'auberges passables, rebutent les botanistes, qui se bornent le plus souvent à remonter la vallée jusqu'à Lanslebourg et au mont Cenis, où ils trouvent à se loger et à se nourrir, et où ils peuvent recueillir sans beaucoup de peine la plupart des plantes rares de la contrée. La cession faite par la France à l'Italie du plateau du mont Cenis et des sommités voisines, en prenant comme limite des deux pays la ligne de partage des eaux, a privé la flore de la Savoie, et par suite celle de la France, d'une de ses localités les plus riches. Quelques plantes, telles que le *Valeriana celtica*, ne pouvaient plus dès lors figurer parmi les plantes françaises.

Il m'a paru utile de rechercher si elles étaient tellement localisées sur le mont Cenis, qu'on ne pourrait les retrouver dans nos Alpes voisines. Grâce au chemin de fer de Chambéry à Modane, il m'a été facile pendant les cinq années que j'ai passées de nouveau à Chambéry, de 1876 à 1880, de faire de fréquentes excursions dans les montagnes de Maurienne. Obligé de me séparer momentanément de mes collections, je n'ai pu achever le travail de critique que j'avais entrepris. Ce n'est donc qu'une partie de mes observations que j'apporte aujourd'hui à la Société botanique de France, en lui soumettant, non pas un catalogue raisonné des plantes de la Maurienne, mais la simple énumération des localités où j'ai récolté moi-même les plantes que je cite. D'autres plantes y ont été observées pour la première fois par MM. Soggeon et Perrier de la Bathie : l'une d'elles n'avait encore été signalée que sur [les coteaux du Valais, de Suse et de Trieste; une autre, commune dans les Pyrénées et assez répandue dans les Alpes de la Lombardie, de la Vénétie et du Tirol, etc., n'avait jamais été retrouvée dans une station intermédiaire. Ne les ayant pas recueillies, je n'en parlerai pas.

J'ai cru devoir aussi passer sous silence les formes critiques ou nouvellement décrites; mal connues et discutables pour la plupart, la seule citation de leurs noms ne réveillerait aucun souvenir chez le botaniste non initié. De même, je renvoie à une autre époque la description de plusieurs formes curieuses et probablement nouvelles : un *Vesicaria* distinct du *V. utriculata* par la petitesse de ses fleurs et la forme des graines; un *Trifolium* des prairies alpines entre l'Hortière et le Vallon, différent des *T. pratense* et *ochroleucum* par le calice ouvert à la gorge et dépourvu d'anneaux calleux et de callosités; un *Empetrum* voisin de l'*E. nigrum*; un *Agropyrum* haut de 1^m,50, à épillets uni-biflores, etc., recueilli à Valmeinier, etc. Quant à la foule des plantes alpines, aussi

répandues dans les Alpes de la Maurienne que dans celles du haut Dauphiné, il m'a paru inutile de les énumérer dans un travail aussi restreint, de même que celles dont la présence en Maurienne est connue depuis Allioni et a été souvent constatée après lui (1).

En lisant la liste suivante, on remarquera une espèce manquant à la flore de France, *Valeriana celtica* L.; une autre retrouvée après un siècle dans les montagnes où l'avait signalée Allioni, dont l'indication avait paru erronée même à De Candolle, qui pourtant n'était pas sévère à cet égard: c'est le *Scrofularia vernalis* L. Une troisième plante, *Draba nemorosa* L., a été recueillie, après un demi-siècle, à 20 kilomètres de la localité connue autrefois de Bonjean et d'Huguenin, dont l'assertion n'avait pu être confirmée. Notons, en outre, plusieurs plantes non signalées en Savoie: *Polemonium cæruleum* L., *Saussurea depressa* Gr.; et des localités nouvelles de plantes très rares en France: *Callianthemum rutefolium*, *Trifolium thymiflorum*, *Saxifraga controversa* et *diapensoides*, *Galium megalospermum*, *Senecio uniflorus*, un hybride de cette espèce et du *S. incanus*, *Leucanthemum coronopifolium*, *Artemisia Villarsii*, *Phyteuma pauciflorum*, *Campanula Allionii*, *Pedicularis rosea*, *Chamæorchis alpina*, *Scirpus alpinus*, *Agrostis rubra*, *Festuca flavescens*, etc., etc.

Vallée profonde, encaissée entre de hautes montagnes, creusée par l'Arc qui la parcourt dans toute sa longueur avant de se jeter dans l'Isère, la Maurienne a la forme d'un demi-cercle à concavité tournée au nord. De Chamousset, où elle se sépare de la vallée de l'Isère, elle se dirige à l'est jusqu'à Aiguebelle, puis bientôt directement au sud jusqu'à Saint-Julien, de nouveau à l'est jusqu'à Bramans, et enfin au nord-est jusqu'à Bessans, où elle se termine par quatre vallées disposées en éventail: le val-lon de la Lenta, qui conduit au mont Iseran; celui de la Dhuys, qui monte aux sources de l'Arc; la vallée d'Averolles et de la Lombarde, qui se termine au col de l'Autaret, et celle du Ribon, close par le glacier de Rochemelon. Les montagnes qui bordent ces vallées, et dont les plus orientales constituent la frontière piémontaise, sont couvertes de glaciers, au-dessous desquels se montre une végétation extrêmement riche et variée. Au nord, la Maurienne est séparée de la Tarantaise par des alpes très élevées, couronnées de glaciers étendus et dont le versant méridional est abrupt et escarpé; les plus faciles à explorer et les mieux connues sont celles de la Vanoise, de Chavières, des Encombres, de la Madelaine, de Bamont. Au

(1) Certaines espèces habitant les hautes cimes, particulièrement les Graminées, tendent à devenir de plus en plus rares, depuis qu'on a pris la funeste habitude, dans nos Alpes, d'inalber sur le sommet des montagnes des milliers de moutons venant d'Algérie, et de les y faire paître de juin en septembre, en troupeaux trop considérables pour l'espace qu'ils ont à parcourir.

sud, la Maurienne se relie au Piémont et au Dauphiné par des montagnes à pentes plus douces, divisées en plusieurs contreforts séparés par des vallées secondaires, dont plusieurs assez importantes. Ce sont, en allant de l'E. à l'O. : les combes d'Étiaches et d'Ambin, limitrophes du mont Cenis; le vallon qui conduit au col de Pelouze; la combe de la Grande Montagne, terminée par les cols de Fréjus, de la Roue et de la Saume ou de la vallée étroite; les vallons de Bissorte, et de Valmeinier prolongés jusqu'au mont Thabor; la vallée de Valloires, qui mène aux cols de Rochille, de la Ponsonnière, du Galibier, du Goléon, etc.; la vallée d'Arves et celle des Vilards. Les Alpes méridionales de la Maurienne se continuent donc, en descendant de la chaîne centrale, par celles du Bourg d'Oisans et d'Allevard.

La flore mauriennaise est d'autant plus riche qu'on l'étudie sur les lieux plus rapprochés de l'arête centrale des Alpes, et je signalerai particulièrement à l'attention des botanistes les vallées d'Averolles et de la Lombarde, et celles du Ribon et d'Étiaches. Ces deux dernières, très rarement visitées jusqu'à présent, leur réservent certainement d'importantes découvertes. Est-il nécessaire d'ajouter que, dans les alpes de Maurienne comme ailleurs, la végétation est plus pauvre là où la roche est plus dure, et que l'explorateur qui se risquera sur les quartzites, par exemple, n'emportera pas de leur flore une idée bien flatteuse.

Parmi les localités citées dans ce travail, celles qui sont situées au voisinage de la route de France en Italie sont depuis bien longtemps visitées au point de vue botanique. J. Bauhin, Lobel, à qui l'on doit la découverte en Maurienne de l'*Erica carnea*, Boccone, Gérard, de Saussure, Allioni, Bellardi, etc., dans les siècles derniers, ont successivement étudié la végétation de cette partie des Alpes, et sauf un très petit nombre, toutes les indications données par Allioni dans son remarquable *Flora pedemontana* ont été vérifiées depuis. Bonjean, Huguenin, Belot, d'Humbert, Didier, doivent être cités parmi les explorateurs modernes les plus assidus de cette vallée, dont toutes les richesses sont loin d'être bien connues.

Dans l'énumération qui suit, les localités sont indiquées en commençant par celles qui sont les plus rapprochées de la frontière italienne, c'est-à-dire de l'arête centrale des Alpes, et en continuant par les contreforts.

Plusieurs de mes excursions ont été faites en compagnie de mon ami M. Songeon; j'ai donc fait suivre des initiales de nos noms (Ch. et S.) les localités des plantes rares que nous avons trouvées ensemble, et de son nom seul celles qu'il a remarquées le premier.

Atragene alpina L. — AC. (1) sur les rochers boisés des rég. alp.

(1) J'ai à peine besoin d'expliquer les abréviations: C., commun — R., rare — AC., assez commun — rég. alp., région alpine — subalp., subalpine — sup., supérieure.

et subalp. de Bessans à Modane et à Orelles, où il descend jusqu'à 1000 mètres ; Saint-Sorlin d'Arves.

Anemone vernalis L. — C. sur les pelouses et les rochers herbeux des hautes montagnes à la fonte des neiges : Bonneval, Longecôte, col de Chavières, Valmeinier à la roche des Marches, etc., le Crêt du Quart, la Settaz, col des Encombres, etc.

A. narcissiflora L. — AC. dans les prairies alpines de la haute Maurienne : Bonneval, montagnes de Modane, de Valloires, des Arves.

A. baldensis L. — AC. dans les débris pierreux des lieux frais de la rég. alp., entre 2000 et 2700 mètres : le vallon du Montet, la Lombarde, le Ru du Fond, col de Pelouse, Cime du grand Vallon, col de Chavières, roche des Marches, col de la Ponsonnière, la grande Chèble, grand Perron des Encombres, col de la Madelaine à la Roche Noire.

Hepatica triloba Chaix. — AC. au bord des bois et des clairières de la rég. subalp. : Avrieux, Modane, Saint-Martin outre Arc, Albanne sous la roche de la Ravoire, le Chatel, Hermillon, etc.

Callianthemum rutscfolium C. A. M. — Moraines des glaciers, gazons humides de la rég. alp. sup. : glacier de l'Autaret, vallée de la Lombarde. — R.

Ranunculus luteolentus P. et S. — Lacs de la rég. alp. : lacs de la Combe des Roches, près Modane. — R.

R. glacialis L. — C. dans les lieux pierreux et humides et au bord des ruisseaux de la rég. alp. sup. de la haute Maurienne.

Helleborus viridis L. — Dans les haies : Saint-Martin de la Chambre. Spontané ?

Aquilegia alpina L. — Lieux frais et ombragés de la rég. alp. : la Lombarde, la Challe et le Jua, près Modane, Valloires entre le lac des Cerces et le col de la Ponsonnière. — AR.

Delphinium elatum L. — Rochers ombragés de la rég. alp. : vallée de la Lombarde au-dessous du glacier du Baoumet — R.

Corydallis solida Sm. — S'élève jusqu'à plus de 2000 mètres dans les montagnes de Modane : Arplane, le Barbier.

Arabis caerulea Jacq. — Lieux pierreux de la rég. alp. sup. auprès des neiges fondantes : glaciers de l'Autaret, du Montet, le Ru du Fond, cols de Pelouse et de Chavières, Cime du grand Vallon, col de Fréjus, mont Thabor, roche des Marches, cols de la Ponsonnière, du Goléon, la grande Chèble, le grand Perron des Encombres. — AC.

A. subcoriacea Gr. — Ça et là auprès des sources et des ruisseaux de la rég. alp. : vallées d'Averolles, de la Lombarde, col de Pelouse, Valmeinier, cols de la Ponsonnière, de la Madelaine.

A. cenisia Reut. — Prairies sèches et battues par les vents de la rég.

alp. infér. : le Chatel, en montant du mont Béranger aux Granges Alpettes. — R.

Arabis brassicæformis Wallr. — Clairières des bois au-dessous d'Albanne.

Cardamine alpina Willd. — Rochers frais et ombragés de la rég. alp. sup. : les sources d'Arc, glacier de Rochemelon, glacier de Pierre-Minieu, le grand Vallon, col de Fréjus, mont Tortier, etc.

Draba fladnizensis Wulf. — Rochers très élevés : l'Ouille du Re, l'Autaret, col du Goléon, etc.

D. tomentosa Wahl. — Rochers très élevés : la Lombarde, aiguille de Scolette, la Cime du grand Vallon, cols de la Ponsonnière, de la Madelaine.

D. frigida Saut. — Rochers élevés : Averolles, col de Fréjus, la grande Chèble.

— β . **nivalis** (*D. nivalis* DC.). — Glacier de l'Autaret. — R.

D. nemorosa L. — Bois et lieux couverts de la rég. subalp. : Bonneval entre le village et l'Ecot. — R. Indiqué jadis à Lanslebourg, à 20 kilomètres de distance, par Bonjean et Huguenin, il n'y a pas été retrouvé. Un botaniste a émis des doutes sur sa spontanéité dans ces lieux, où il est très rare ; mais sa présence dans les montagnes de Bonneval n'y est pas plus surprenante que celle des *Senecio uniflorus* et *Ptarmica Herbarota*, car les trois plantes habitent les montagnes piémontaises voisines.

Thlaspi rotundifolium Gaud. — Débris de rochers entre 2200 et 2800 mètres : la Lombarde, cols de Pelouse, de Fréjus, Cime du grand Vallon, glacier de Pierre-Minieu, etc. — AC.

T. virgatum G. et G. — C. dans les bois taillis et les prairies de la rég. subalp. de Modane au col de Bamont.

T. alpinum Jacq. — Prairies alp. : Arplane au-dessus de Fourneaux. — R.

Hutchinsia brevicaulis Hoppe. — Rochers élevés : col de Fréjus. — R.

Sisymbrium strictissimum L. — Parmi les buissons de la rég. subalp. la Chambre (Huguenin), Valloires (Ch. et S.). — R.

Hugueninia tanacetifolia Rchb. — AC. au bord des torrents, dans les bois, les prairies, auprès des chalets en ruines dans les vallées subalp. et alp. de la haute Maurienne : le Ru du fond, Pelouse, la combe de la Grande Montagne, Valmeinier, Valloires aux Cerces et au Mottet, etc.

Erysimum helveticum DC. — Bords des bois, clairières de la rég. subalp. : le Bourget, Avrieux, Modane, etc.

E. pumilum Gaud. — Rochers et prairies de la rég. alp. des montagnes voisines de la chaîne centrale : Bonneval à la Dhuys, la Lombarde, le Ribon, etc., le Ru du Fond.

Brassica Richerlii Vill. — Rochers et lieux pierreux de la rég. alp. : Valmeinier entre la chapelle de N.-D. des Neiges et le torrent (Ch. et S.). — R.

Viola arenaria DC. — C. sur les pelouses sèches des rég. alp. et subalp. : Bonneval, Modane, Mongellafrey, col de Bamont, etc.

V. Thomasiana Perr. et Song. — Gazons et bruyères de la rég. alp., col de Bamont (Songeon), le Champey-sur-Argentine (S.), pentes au-dessus du clôt d'Albanet, près d'Albanne (S.).

V. cenisia L. — Débris de rochers de la rég. alp. : la Lombarde, col de Pelouse, le Ru du fond, montagne du Jua, rare sur les montagnes de Valmeinier.

V. mirabilis L. — Albanne dans les bois au pied de la roche de la Ravoire. — R.

Polygala alpestris Rchb. — C. dans les prairies et les bois de la rég. alp.

P. alpina Perr. et Song. — Assez répandu dans les gazons des hautes montagnes entre 2200 et 2800 mètres : Bonneval, la Lombarde, Bessans, le Barbier au-dessus du Bourget, Longecôte, Valmeinier à N.-D. des Neiges, la Settaz, le haut d'Albanet, col des Encombres. — Descend parfois à 1400 mètres : clairières de la forêt voisine de la chapelle de Saint-Étienne, au-dessus de Lans-le-Villard.

Dianthus deltoides L. — Rég. subalp. : Valmeinier. — R.

D. neglectus Lois. — Gazons et prairies alpines des montagnes voisines de la chaîne centrale : Bonneval, Bessans, Longecôte, Pelouse, col de Fréjus.

Silene elongata Bell. — C. sur les rochers alp. de la haute Maurienne.

S. exscapa All. — Gazons et rochers très élevés : montagnes de Bonneval, de Bessans, col de Pelouse, la Cime du grand Vallon, le Truc, la roche des Marches, le grand Perron, le grand Arc, etc. — AC.

S. alpina Thom. — Rochers et débris mouvants de la rég. alp. : le Jua, Valmeinier à la Turra, la grande Chèble, col des Encombres, etc.

Viscaria alpina Fries. — Prairies alpines : la Lombarde, le Ribon, col de Pelouse, le Rocher près Modane, Valmeinier à N.-D. des Neiges, grand Perron des Encombres, col de la Ponsonnière.

Lychnis Flos-Jovis Desr. — Prairies subalpines et de la rég. alp. infér. : Albanne, le Barbier au-dessus du Bourget, la Pelouse, Bonneval.

Sagina glabra Koch. — AC. sur les pelouses des hautes montagnes.

Alsine Villarsii M. et K. — Rochers de la rég. alp. : Bessans au Chatel, la Lombarde. — R.

A. recurva Wahl. — Gazons secs et rochers : les sources d'Arc, la Lombarde, pelouses pierreuses à la base de la montagne des Sarrasins entre Arplane et le Clôt (Songeon). — R.

Cherleria sedoides L. — Rochers très élevés : sources de l'Arc, glacier de l'Autaret, pic de Scolette, col de Chavières, roche des Marches, grande Chèble, etc.

Arenaria biflora L. — AC. sur les graviers et les roches humides de la rég. alp. sup.

Cerastium trigynum Vill. — Avec le précédent.

C. glaciale Gaud. — Parmi les débris de rochers vers 3000 mètres : la Cime du grand Vallon. — R.

Geranium aconitifolium L'Hér. — Rochers boisés de la rég. alp. : Avrieux, dans les casses au-dessus du Vallon, le Carlet, près Modane. — R.

Rhamnus pumila L. — Rochers élevés : Arplane et le Clôt, au-dessus de Fourneaux.

Ononis cenisia L. — Lieux pierreux, gazons secs des régions alpine infér. et subalp. : rare à Bessans, commun dans les vallées de la haute Maurienne, de Lanslebourg à Saint-Michel, de Valmeinier aux Marches, à la Turraz, de Valloires à Poingmarie, etc., Albanne, etc.

Trifolium thymiflorum Vill. — Parmi les graviers et les sables des torrents auprès des glaciers : Polset près Modane sur les rives du torrent, à partir de la cascade qui tombe du glacier de Chavières. — R.

T. pallescens Schr. — Lieux graveleux de la rég. alp. : col de Chavières, roche des Marches, col des Encombres.

Colutea arborescens L. — Rochers boisés et bien exposés : Albanne sous la roche de la Ravoire, avec l'*Acer monspessulanum* L.

Phaca alpina Wulf. — Prairies alpines : Bonneval à la Dhuys, Longecôte, le Goléon.

P. australis L. — Rochers herbeux de la rég. alp. : Avrieux à la chapelle Sainte-Anne, au Vallon, à la Pelouse.

P. astragalina DC. — Gazons et rochers herbeux des hautes montagnes : Averolles, Longecôte, col de Chavière, le grand Vallon, col de la Madelaine au Roc Blanc, etc.

Oxytropis Gaudini Bunge. — Couvre à Bonneval les lieux abandonnés par les glaciers qui se retirent, col de Pelouse, etc.

O. foetida DC. — Rochers et gazons très élevés. : Avrieux, dans les casses au-dessus du Vallon, en montant au col de Pelouse. — R.

Astragalus depressus L. — Rochers, lieux pierreux, graviers de la rég. subalp. de Bessans à Lanslebourg.

A. aristatus L'Hérit. — N'est pas rare dans les lieux pierreux de la rég. subalp. de la haute Maurienne, Valloires, etc.

Coronilla vaginalis Lamk. — Prairies subalp. : Notre-Dame du Charmaix. — R.

Orobus luteus L. — AC. dans les prairies subalp. et alp.

Geum reptans L. — C. dans les débris mouvants, entre 2400 et 3000 mètres.

Sibbaldia procumbens L. — C. dans les gazons de la rég. alp.

Potentilla micrantha Ram. — Buissons et bords des bois de la rég. subalp. : les Grangettes, le Chalet.

P. minima Hall. fils. — Rochers herbeux et gazons secs de la rég. alp. sup. : la Lombarde, le Ru du Fond, le grand Perron des Encombres. — R.

P. frigida Vill. — Rochers très élevés et battus par les vents : glacier de l'Autaret, col de la Ponsonnière, mont Thabor, mont Brequin, col de Chavières. — R. R.

P. caulescens L. — Rochers de la rég. subalp. : Valloires (Ch. et Song.), Albanne. — R.

P. rupestris L. — C. dans les prairies et au bord des bois de la rég. subalp. ; s'élève peu dans la rég. alp.

Alchemilla cuneata Gaud. — Lieux pierreux de la rég. alp. : col des Encombres (Ch. et Song.). — R.

A. pentaphylla L. — C. sur les gazons humides de la rég. alp. supér. de la haute Maurienne, plus rare dans la partie occidentale.

Epilobium Fleischeri Hochst. — Gravieres des torrents dans la rég. alp. infér. : Polset au-dessous de la cascade du glacier de Chavières, Valloires dans les graviers de la Valloirette à Bonnenuit, etc.

E. gemmascens C. A. M. — Bords des ruisseaux de la rég. subalp. : Beaune à la Sausse (Songeon). — R.

Circæa alpina L. — Forêts de Sapins : Mont Tortier au-dessus d'Argentine. — R.

Scleranthus perennis L. — AC. dans les prés secs des rég. subalp. et alp. : la Grande Montagne, le Thyl, etc.

Herniaria alpina Vill. — Débris de rochers, lieux secs et sablonneux de la rég. alp. sup., moraines des glaciers : glaciers de l'Autaret, de Rochemelon, la Cime du grand Vallon, col de Pelouse, Valmeinier à la roche des Marches, col du Goléon, la grande Chèble, etc.

Paronychia polygonifolia DC. — Lieux sablonneux de la rég. alp. : sources d'Arc, Valmeinier aux Perches, Pratignan, etc.

Ribes petræum Wulf. — Rochers boisés de la rég. subalp. : Bessans, C. dans la combe de la Grande Montagne, le grand Vallon, Valmeinier, etc.

Saxifraga controversa Stern. (*S. petræa* L.?). — Rochers humides, lieux frais et humides de la rég. alp. supér. : vallée de la Lombarde jusqu'au glacier de l'Autaret ; très commun dans les prairies de Pelouse au Vallon, en montant au col de Pelouse, surtout auprès du Vallon. — RR.

S. planifolia Lap. — Rochers très élevés : en montant du Vallon au col de Pelouse (Songeon), col de Chavières. — R.

S. diapensoides Bell. — Rochers de la moraine de l'ancien glacier de l'Arc à la Madelaine entre Lans-le-Villard et Bessans. — RR.

S. cæsia L. — Rochers de la rég. alp. : au-dessus de Bessans. — R.

Saxifraga retusa Gou. — Rochers de la rég. alp. sup. : glacier de l'Autaret.

Astrantia minor L. — Rochers et clairières de la rég. alp. infér. : Montortier-sur-Argentine, la combe de la Grande Montagne, Bissorte.

Bupleurum longifolium L. — Bords des bois de la rég. subalp. : le Villard au-dessus du Chatel. — R.

Carum Bulbocastanum L. var. **minus** (*Bunium minus* Vill.). — Pentes pierreuses de la rég. alp. infér. : Longecôte, entre le Clôt et le Plan, près Modane.

Seseli carvifolium Vill. — Clairières des forêts de Pins, bords des torrents : Avrieux, Modane, Saint-Martin outre Arc, Argentine, etc.

Meum Mutellina Gært. — Rochers élevés : Bonneval, col de la Madelaine, grand Perron des Encombres, mont Tortier, etc.

Gaya simplex Gaud. — Gazons de la rég. alp. : Bonneval, Bessans, col de la Ponsonnière; mont Brequin, cols du Goléon, des Encombres, de la Madelaine, le grand Arc, etc. — AC.

Heracleum stenophyllum Jord. (*H. angustifolium* Vill. ?). — Prairies subalp. : Valloires, en montant à la Settaz. — R.

Laserpitium Halleri Vill. — C. dans les prairies alpines.

Viscum album L. — Parasite sur le Pin sylvestre, dans les bois en montant du Pas du Roc à Albanne.

Lonicera caerulea L. — Rochers boisés et forêts des régions subalp. et alpine de la haute Maurienne : Bonneval, Bessans, le Ru du Fond, la combe de la Grande Montagne, Valmeinier.

Asperula longiflora W. et K. (*A. Jordani* Per. et Song.). — AC. sur les rochers de la haute Maurienne, s'élève dans la région alp. : le Pas du Roc (Songeon), Fourneaux, Villarodin, le Bourget, Avrieux, Albanne, etc.

Galium pusillum L. ? — Lieux secs et chauds, le Bourget. — R.

G. hypnoides Vill. — Rochers gypseux : le Bourget, fort de Lesseillon. — R.

G. helveticum Weigg. — Débris mouvants des hautes montagnes : le Ribon, Averolles, Longecôte, col du Goléon, la grande Chèble, etc.

G. megalospermum All. — Débris mouvants de la rég. alp. sup. : glacier de l'Autaret, glacier de Pierre-Minieu, col de Fréjus. — R.

Galium à fleurs roses, intermédiaire aux *G. erectum* et *Bernardi*. — Bois montueux : Albanne, au-dessous de la roche de la Ravoire. — R.

Centranthus angustifolius DC., s'élève jusqu'à plus de 2000 mètres : à Valloires, dans les débris de rochers entre Bonnenuit et la Losetta.

Valeriana saluunca All. — Rochers très élevés : col du Goléon (Ch. et Song.). — R.

V. celtica L. — Rochers herbeux de la rég. alp. sup. : l'Ouille du Re, R. — Glacier de l'Autaret, où il est très abondant.

Adenostyles leucophylla Rchb. — Débris de rochers de la rég. alp. :

vallée de la Lombarde, le Ru du Fond, la roche des Marches, la combe de Château-Bourreau, col de la Ponsonnière, etc.

Erigeron Villarsii Bell. — Prairies alpines : Bonneval, Bessans, le Ru du Fond, Pelouse, la Grande Montagne, Valloires à la Losetta et à le Meignoz.

E. uniflorum L. — AC. dans les gazons et sur les rochers herbeux de la rég. alp.

Solidago alpestris Wik. — Rochers et lieux pierreux de la rég. alp. ; Bessans, le grand Vallon, col des Encombres, etc.

Achillea tanacetifolia All. — Prairies alp. des montagnes voisines de la chaîne centrale : Bonneval, Bissorte, Valmeinier.

A. dentifera DC. — Même station : Bonneval à la Dhuys, le grand Vallon.

Ptarmica nana DC. — C. dans les débris mouvants de la rég. alp. supér.

P. Herba-rota DC. — Rochers élevés : Bonneval, à la montagne du Re. Les fabricants de vermouth de Turin en font récolter chaque année des quantités considérables pour en faire cette liqueur ; malgré cela il est toujours très abondant dans la localité classique des sources de l'Arc.

Leucanthemum coronopifolium Vill. — Débris mouvants et escarpements de la rég. alp. : moraines du glacier de Rochemelon et pentes de la Grosse-Tête, à l'extrémité de la vallée du Ribon. — R.

Artemisia atrata Lamk. — Prairies alpines exposées au midi : Longecôte au-dessus de l'Hortière et des granges du Ru du Fond. — R.

A. Villarsii G. et G. — Rochers et débris mouvants de la rég. alp. sup. : glacier du Montet. — R.

A. spicata Wulf. — Rochers très élevés : glacier de l'Autaret, glacier de Pierre-Minie, Valmeinier au pic de la Sandoneire, montagne de Jua, mont Brequin.

A. spicata var. *corollis* et *acheniiis hirsutis*. — Rochers très élevés : vallée de la Lombarde sous le glacier du Baoumet, la Cime du grand Vallon.

A. Mutellina Vill. — Rochers très élevés : Valmeinier à la roche des Marches, mont Brequin, col du Goléon ; descend au-dessous de 2000 mètres aux Gornelles près Bissorte.

A. glacialis L. — AC. sur les rochers et les lieux pierreux de la rég. alp. sup. de la haute Maurienne : sources de l'Arc, glacier du Montet, etc., vallées du Ribon, d'Averolles, Longecôte, aiguille de Scolette. — Descend à 1900 mètres au Ru du Fond.

Gnaphalium norvegicum Gunn. — Rochers de la rég. alp. : mont Tortier et le Champey, le grand Arc.

Antennaria carpathica Bl. et Fing. — Gazons des hautes montagnes :

Pelouse et aiguille de Scolette, roche des Marches, la Settaz, col de la vallée étroite au-dessus du Thyl.

Leontopodium alpinum Cass. — Rochers herbeux, gazons de la rég. alp.: çà et là dans les montagnes de Bonneval et de Bessans, Pelouse, très commun à Longecôte, d'où il descend à 1400 mètres à la chapelle Sainte-Anne, le grand Perron des Encombres, col de Chavières.

Aronicum scorpioides DC. — C. dans les éboulis de rochers frais et ombragés de la rég. alp.

Doronicum Pardalianches L. — Forêts de Pins : Modane, en montant à N.-D. du Charmaix.

Senecio incanus L. — C. sur les rochers, les lieux sablonneux, les gazons des hautes montagnes.

S. uniflorus All. — Rochers et gazons de la rég. alp. sup., au voisinage de la chaîne centrale : Bonneval à la montagne du Re, au-dessous de l'Ouille du Re. — Cette localité déjà indiquée par Allioni relie les deux anciennement connues des sources de l'Arc et de la Lenta.

S. incano × **uniflorus** N. — Bonneval à la montagne du Re, avec les parents: « Foliis radicalibus inciso-crenatis pinnatisve, superioribus parce » crenatis; capitulis pluribus (4-15) multo minoribus quam *S. uniflori* » et remotis non congestis; acheniis abortivis. » Allioni (*Fl. pedem.*, I, p. 201) rapporte que le *S. uniflorus* cultivé prend trois ou quatre capitules, et en conclut que ce n'est peut-être qu'une variété du *S. incanus*. Mais cette variation rameuse du *S. uniflorus* se trouve aussi sur la montagne du Re; elle a les achaines fertiles et pubescentes, tandis que ceux du *S. incanus* sont glabres.

Echinops sphaerocephalus L. — Lieux pierreux exposés au midi : rochers entre le Bourget et Modane, Fourneaux sur la rive droite de l'Arc.

Saussurea depressa Gr. et G. — Débris schisteux de la rég. alp. sup.: col de Goléon (C. et S.), col des Masses et la grande Chèble. — R.

S. alpina. DC.; G. et G. — Prairies alpines : Longecôte au-dessus de l'Hortière et du Ru du Fond; de la Pelouse au Vallon en montant au col de Pelouse. — R.

Carlina acanthifolia All. — Lieux secs et chauds : Albanne à la roche de la Ravoire. — R.

Centaurea nervosa Willd. var. **ramosa** N. — Prairies subalp. et alp., mont Tortier au-dessus d'Argentine. Cette variété se trouve aussi sur le mont Trélod, arrondissement de Chambéry.

C. uniflora L. — Commun dans les prairies alpines de la haute Maurienne, depuis la chaîne centrale jusqu'aux montagnes de Valloires et au col des Encombres.

C. Kotschyana Heuff. ? Gr. et G. — Prairies alp. : Longecôte au-dessus du Ru du Fond. — R.

Rhaponticum scariosum Lamk. — Prairies alp. : Valmeinier, entre le chalet de Planet et le pont de Matoset (Ch. et Song.).

Apargia Taraxaci Willd. — C. sur les pentes herbeuses et parmi les débris mouvants de la rég. alp. supér. de la haute Maurienne.

Tragopogon major Jacq. — S'élève jusque vers 2500 mètres sur les pentes herbeuses du versant méridional de Longecôte.

Barkhausia albida Cass. — Lieux pierreux et prés secs de la rég. subalp. : Valloires (Songeon), Poingt-Ravier, Albanne à la roche de la Ravoire.

Crepis pygmæa L. — Débris mouvants de la rég. alp. sup. : la grande Chèble. — R.

Hieracium Camerarii Calley. — Prairies alp. : Longecôte.

H. multiflorum Schl. — Prairies alp. : entre l'Hortière et Pelouse, Fourneaux, Valloires à la Losette, Albanne, etc.

Phyteuma pauciflorum L. — Rochers herbeux, gazons de la rég. alp. sup. : la Lombarde, col de Pelouse, aiguille de Scolette, col et grand Perron des Encombres.

P. globulariæfolium Hoppe. — Moraines du glacier de l'Autaret. — R.

P. Michellii All. (*P. Michellii* All. et *P. scorzonæfolium* Will.). — C. dans les prairies alpines.

P. betonicæfolium Will. — Prairies alpines : le grand Vallon, Beaune à la Sausse, mont Tortier, etc.

P. Halleri All. — Prairies alp. : Bonneval à la Dhuys, Valmeinier (Ch. et Song.).

Campanula Allionii Vill. — Rochers et débris mouvants de la rég. alp. sup. : glacier du Montet, Bessans aux Traverses le long du torrent du grand Chenalias, Longecôte. — R.

C. cenisia L. — Rochers et débris de rochers de la rég. alp. sup. : alpes de Bonneval et de Bessans, Longecôte, cols de Pelouse, du Goléon, la grande Chèble.

Erica carnea L. — Très commun dans la rég. inf. des bois de Pins, de Sapins et de Mélèzes, surtout dans les jeunes coupes, de Villarodin à Bramans.

Azalea procumbens L. — Rochers et lieux pierreux de la rég. alp. sup. : l'Autaret, col de Chavières, etc.

Pirola chlorantha Sw. — Forêts de Sapins : Avrieux, Villarodin.

Moneses grandiflora Salisb. — Même station : la Chapelle Sainte-Anne sur Avrieux, les Houillettes près Modane. — R.

Monotropu Hypopitys L. — Forêts de Pins : Avrieux. — R.

Pinguicula grandiflora Lamk. — Rochers humides et ombragés de la rég. subalp. : la Chapelle Sainte-Anne.

Primula pedemontana Thom. — Rochers de la rég. alp. : la Lombarde.

P. graveolens Heg. — C. sur les rochers de la rég. alp. de la haute Maurienne.

P. viscosa Vill. — Rochers de la rég. alp. : le col de la Ponsonnière, mont Tortier, le Grand Arc.

Gregoria Vitaliana Duby. — AC. dans les lieux pierreux et les pelouses sèches de la rég. alp. sup. de la haute Maurienne, des alpes de Bonneval au col des Encombres et aux montagnes de Valmeinier, où il descend à 1600 mètres auprès du village de l'Église.

Androsace glacialis Hoppe. — AC. au bord des glaciers et sur les rochers et les lieux pierreux humides de la rég. alp. sup. de la haute Maurienne.

A. carnea L. — AC. sur les gazons des hautes montagnes de la haute Maurienne.

A. obtusifolia All. — Même station : col de Chavières, le Truc, etc.

A. pubescens DC. — Rochers très élevés : aiguille de Scolette, col du Goléon, la grande Chèble.

Gentiana alpina Vill. — Gazons de la rég. alp. : mont Tortier, la combe de Château-Bourreau (Ch. et Song.), le col des Encombres.

G. glacialis A. Thomas. — Prairies alpines : Bonneval à l'Ouille du Re, la Lombarde, le Ribon, Longecôte, la Pelouse, col de la Ponsonnière.

G. utriculosa L. — Prairies alpines : Longecôte sur le versant méridional, au-dessus du Ru du Fond. — R. — Avait été indiqué, il y a un siècle, à la Vanoise, par Bellardi.

Swertia perennis L. — Marais tourbeux de la rég. alp. : cols des Encombres et de la Madelaine.

Polemonium caeruleum L. — Lieux pierreux et boisés : en montant de Fourneaux au tunnel du chemin de fer.

Eritrichium nanum Schr. — Rochers très élevés : C. au glacier de l'Autaret, l'Ouille du Favre. — R.

Linaria italica Trev. — Lieux pierreux de la rég. subalp. : Valmeinier à Musaluaz. — R.

Scrofularia vernalis L. — Forêts de Sapins : Saint-Martin outre Arc, entre Saint-Martin et la Serraz (Ch. et Song.). Dans le *Fl. pedem.* publié en 1785, Allioni le dit abondant dans les montagnes de Saint-Michel de Maurienne; il n'avait pas été retrouvé depuis. Peut-être à l'époque où Allioni l'observait, les forêts étaient-elles coupées. Les communes de Saint-Martin et de Saint-Michel sont limitrophes.

Veronica Allionii Vill. — AC. sur les gazons pierreux de la rég. alp. de la haute Maurienne.

Pedicularis verticillata L. — CC. dans les prairies humides de la rég. alp.

P. comosa L. — Prairies subalp. : Villarodin, Bramans, etc.

P. Barrelieri Rchb. — Gazons de la rég. alp. : le petit col des Encombres (Ch. et Song.).

P. incarnata Jacq. — C. dans les prairies alp. de la haute Maurienne.

P. cenisia Gaud. (*P. Bonjeani* Rchb.). — Même station. — C.

P. fasciculata Bell. (non G. et G.). — Prairies alpines voisines de la chaîne centrale ; Longecôte, Pelouse et le Vallon en montant au col de Pelouse, le grand Vallon, la combe de la Grande Montagne.

P. rostrata L. — Gazons secs et pierreux de la rég. alp. sup. : l'Ouille du Re, le vallon du Mottet, l'Autaret, vallée du Ribon. — R.

P. rosea Wulf. — Rochers et débris de rochers de la rég. alp. sup. : alpes de Bonneval, de Bessans, col de Pelouse, Longecôte, cols de Fréjus, de Chavières.

Scutellaria alpina L. — AC. dans les lieux pierreux des rég. alp. et subalp. : Bessans, Longecôte, le grand Vallon, Valmeinier, Valloires, col de la Madelaine, etc.

Dracocephalum Ruyschiana L. — Pentes herbeuses et exposées au midi des rég. alp. et subalp. : la combe du grand Vallon en montant à la Belle-Plinier, le Barbier. — R.

Ajuga pyramidalis L. — Forêts de Sapins : Lanslebourg, Avrieux, Modane, Saint-Jean d'Arves.

Oxyria digyna Campd. — AC. auprès des glaciers et parmi les rochers humides de la rég. sup. de la haute Maurienne.

Daphne striata Tratt. — Lieux pierreux et gazons secs de la rég. alp. : la Settaz, les Losettes (Songeon). — R.

Thesium intermedium Schr. — Coteaux secs, rochers boisés : au-dessous de la roche de la Ravoire. — R.

Empetrum nigrum L. — Rochers humides de la rég. alp. sup. : glacier de l'Autaret, roche des Marches, la Settaz, etc.

Euphorbia Gerardiana B. *minor* Duby (*E. saxatilis* Lois.). — Coteaux secs et chauds : le Bourget. — R.

Betula pubescens Ehrh. — Hautes vallées alpines : Bonneval et Bessans.

Alnus viridis DC. — AC. dans les prairies et les bois de la rég. alp. : Bessans, combe de la Grande Montagne, Saint-Sorlin d'Arves, etc.

Salix pentandra L. — Lieux humides, bords des ruisseaux de la rég. subalp. : entre Modane et Fourneaux. — R.

S. arbuscula L. — AC. au bord des ruisseaux, dans les lieux tourbeux ou marécageux de la rég. alp. des alpes voisines de la chaîne cen-

trale : la Lombarde, pic de Scolette, la Pelouse, Bissorte, la combe de la Grande Montagne, lac des Marches, etc.

Salix hastata L. — Bords des ruisseaux de la rég. alp. : de l'Hortière à la Pelouse et au Vallon, le Jua, la combe de la Grande Montagne, Bissorte.

S. daphnoides Vill. — AC. au bord des torrents de la rég. subalp. : l'Hortière, Valloires, Albanne, etc.

S. glauca L. — Lieux marécageux des prairies de la rég. alp. : la combe de la Grande Montagne, Arplane, Valmeinier en montant aux Marches, Valloires à la Losetta, etc.

S. myrsinites L.? — Lieux humides de la rég. alp. sup. : entre Longecôte et le glacier de Pierre-Minieu. — R.

S. retusa L. — C. sur les rochers élevés.

S. serpyllifolia Scop. — Rochers très élevés : Averolles et glacier de l'Autaret, col de Pelouse, grand Perron des Encombres, la grande Chèble.

S. reticulata L. — AC. sur les gazons et les rochers humides de la rég. alp. : Bonneval, l'Hortière, cols de Fréjus, d'Arronda, de la Madeleine, etc.

S. herbacea L. — Gazons et rochers humides de la rég. alp. sup. : glaciers de l'Autaret, du Montet, roche des Marches, col des Encombres, mont Tortier.

Pinus Cembra L. — Hautes montagnes voisines de la chaîne centrale : Avrieux à l'Hortière et à Norma (Ch. et Song.), la Challe près Modane, Orelle à Longefou. — AR.

P. uncinata Ram. — Bois de la rég. subalp. entre Villarodin et Avrieux (Ch. et Song.).

Colchicum alpinum DC. — Très commun dans la haute Maurienne, où il paraît dans les prairies subalp. et alp. aussitôt que les foins sont coupés : Bonneval, Lanslebourg, Modane, Valmeinier, Valloires, Saint-Martin outre Arc, etc.

Lloydia serotina Rchb. — Gazons des hautes montagnes : Averolles, l'Autaret, cols de Pelouse, de la Ponsonnière.

Allium Scorodoprasum L. (*bulbiferum*). — Prairies subalp. : Saint-Martin outre Arc, Beaune à la Bachellerie et à la Sausse. — R.

Asphodelus subalpinus G. et G. — Couvre les prairies subalp. de Montaymont, Montpascal, le Chatel, Hermillon et Beaune.

Narcissus poeticus L. — Couvre les prairies alp. et subalp.

Cypripedium Calceolus L. — Bois montueux : Albanne. — R.

Goodyera repens R. Br. — Parmi les Mousses dans la forêt de Pins de Villarodin. — R.

Corallorrhiza innata R. Br. — Forêts de Pins et de Sapins : Avrieux à la Chapelle Sainte-Anne ; Fourneaux en montant au Pré (Songeon).

Chamaeorchis alpina Rich. — Lieux tourbeux de la rég. alp., sous le *Salix arbuscula*, avec les *Carex bicolor* et *capillaris* et le *Scirpus alpinus* : le Ru du Fond, la Pelouse. — RR.

Orchis pallens L. — Prairies ombragées et bords des bois de la rég. subalp. : Bonneval, Valloires, Albanne, le Chatel, Montpascal.

Juncus Jacquini L. — Prairies humides de la rég. alp. : la Pelouse.

J. triglumis L. — Mares et lieux humides de la rég. alp. : Bonneval, la Lombarde, le Ru du Fond, la Pelouse, col des Encombres.

Luzula spadicea DC. — Gazons frais et rochers humides de la rég. lp. : l'Autaret, le Ribon, col des Encombres, le grand Arc, etc.

L. lutea DC. — Même station : Bessans, le grand Vallon, la Settaz, le haut d'Albanet, la grande Chèble, etc.

L. spicata DC. — Pairies et gazons de la rég. alp. : Bonneval, le Ru du Fond, la Cime du grand Vallon, col des Encombres.

L. pediformis DC. — Même station : Bonneval, Bessans, le Jua, Arplane, la grande Chèble.

Eriophorum alpinum L. — Lieux tourbeux de la rég. alp. : Valmeinier au-dessus du Désert (Song. et Ch.). — R.

G. Scheuchzeri Hoppe. — Mares et lieux inondés de la rég. alp. : le vallon du Montet, col de Pelouse, la combe des Roches sous le glacier du Thabor.

Scirpus alpinus Schl. — Lieux tourbeux, lieux humides de la rég. alp. : le Ru du Fond, la Pelouse, etc.

Elyna spicata Schr. — AC. sur les rochers très élevés de la haute Maurienne : l'Autaret, col de Chavières, Longecôte, la grande Chèble, le grand Perron des Encombres, col de la Madelaine, etc.

Carex incurva Leightf. — Lieux humides de la rég. alp. des montagnes voisines de la grande chaîne : le Ru du Fond, la Pelouse. — R.

C. curvula All. — Rochers très élevés : le Montet, col de Chavières, Longecôte, pic de Scolette, la grande Chèble, etc.

C. bicolor All. — Lieux humides de la rég. alp. : la Lombarde, le Ru du Fond, la Pelouse, col de Fréjus. — R.

C. capillaris L. — Même station : la Lombarde, le Ru du Fond, la Pelouse. — R.

C. frigida All. — Lieux humides de la rég. alp. : col des Encombres (Ch. et Song.).

C. hispidula Gaud. — Débris de rochers de la rég. alp. sup. : col de la Madelaine à la roche Noire.

C. ferruginea Scop. — Lieux rocailleux de la rég. alp. : col de Chavières, col des Encombres.

Alopecurus Gerardi Vill. — AC. dans les prairies très élevées de la haute Maurienne : la Lombarde, le Ribon, cols de Pelouse, de Chavières,

de Fréjus, le grand Vallon, la roche des Marches, Bissorte, col du Goléon, etc.

Calamagrostis tenella Host. — Rochers ombragés de la rég. alp. : le lac des Marches, mont Brequin.

Agrostis rubra L. — Rochers élevés : la roche des Marches. — R.

Stipa pinnata L. — S'élève jusque vers 2400 mètres dans les prairies du versant méridional de Longecôte.

Avena Notarisii Parl. — Rochers et débris de rochers de la rég. alp. inf. : entre le Clôt et le Plan, près Fourneaux (Song. et Ch.).

A. Hostii Boiss. — Même station et même localité (Song. et Ch.).

Trisetum distichophyllum P. B. — Débris de rochers de la rég. alp. : la Lombarde, le Ribon, Valloires au tunnel, etc., la grande Chèble, col des Encombres, etc.

Poa laxa Hænke. — Rochers élevés : mont Thabor, le Jua, mont Tortier et le Champey, etc.

Festuca Halleri All. — Rochers herbeux de la rég. alp. sup. : l'Ouille du Re, la Lombarde. — R.

F. flavescens Bell. — Sur les rochers, dans les forêts de Pins et de Sapins exposées au nord, entre 800 et 1500 mètres ; remonte parfois jusqu'à 1900 mètres. Très commun dans les forêts de la rive gauche de l'Arc, d'Avrieux jusqu'à l'Hortière, de Villarodin, Modane, Fourneaux, Orelle jusqu'à Bissorte. — R.

Lycopodium alpinum L. — Rochers frais et boisés de la rég. alp. mont Tortier, Bissorte aux Gornelles.

L. annotinum L. — Forêts de Sapins : mont Tortier, à la limite sup. de la forêt.

M. Prillieux fait à la Société la communication suivante :

ÉTUDES SUR LE *PERONOSPORA* DE LA VIGNE FAITES DANS LE COURS
DE L'ANNÉE 1882, par M. Éd. PRILLIEUX.

Les recherches faites, tant en Amérique qu'en Europe, sur le *Peronospora viticola* sont nombreuses ; elles ont laissé cependant place à des observations nouvelles. Je désire attirer aujourd'hui l'attention de la Société sur quelques points de l'histoire du redoutable parasite de nos vignobles, qui n'ont pas été jusqu'ici suffisamment étudiés.

Le *Peronospora* de la Vigne forme, comme on sait, deux sortes de corps reproducteurs : les uns sont les conidies, qui se montrent hors de la feuille, portées par des filaments ramifiés sortant par les stomates ; les autres sont les oospores, qui naissent au milieu du parenchyme des-



Chabert, Alfred. 1883. "Recherches Botaniques Dans Les Alpes De La Maurienne." *Bulletin de la Société botanique de France* 30, 2-19.

<https://doi.org/10.1080/00378941.1883.10828151>.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/8652>

DOI: <https://doi.org/10.1080/00378941.1883.10828151>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/158800>

Holding Institution

Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library

Sponsored by

Missouri Botanical Garden

Copyright & Reuse

Copyright Status: Public domain. The BHL considers that this work is no longer under copyright protection.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.